



La réussite pro pour tous

**« Pour agir contre le décrochage des jeunes,  
développons les écoles de production »**

## **Le Monde** Le Monde Economie, 26.06.2017

*Dans une tribune au « Monde », un collectif de responsables de plusieurs associations d'insertion de jeunes plaide pour la reconnaissance d'un statut juridique pour les écoles de production, expérience pédagogique accueillant des jeunes en difficulté.*

**TRIBUNE.** L'élection à la présidence de la République d'Emmanuel Macron est peut-être le signe précurseur d'un profond renouvellement de notre vie politique. Dynamisme et efficacité sont annoncés comme les maîtres mots de ce quinquennat. La question en tout cas est posée : nos responsables politiques vont-ils enfin rompre avec la fatalité, abandonner les vieilles recettes qui ont échoué, et encourager les solutions innovantes pour relever les défis qui se présentent ?

L'une des premières priorités de ce gouvernement est sans conteste la jeunesse. L'enjeu est clair : offrir à chacun de nos jeunes un avenir et une place dans la société. En la matière, la réalité apparaît bien cruelle : en dépit d'incontestables progrès, la France compte près de 100 000 jeunes décrocheurs scolaires, près d'un quart des moins de 25 ans sont sans emploi, l'intégration professionnelle est devenue pour les jeunes un vrai parcours du combattant.

### **Consensus encore rare**

Cette situation très préoccupante demande une réponse urgente. Or des solutions aussi concrètes qu'efficaces existent. Nombreux sont ceux qui s'engagent au quotidien auprès de notre jeunesse en s'appuyant sur des dispositifs qui ont fait leurs preuves. Nous devons leur prêter main-forte.

Parmi ces acteurs figurent les écoles de production. Ces établissements d'enseignement technique à but non lucratif, qui accueillent des jeunes à partir de 15 ans, proposent un modèle pédagogique original. Immérgés dans la réalité du monde du travail, les élèves suivent enseignements théoriques et pratiques, mais en un même lieu. Les résultats sont là : les jeunes formés au sein des écoles de production intègrent avec succès la vie professionnelle, ou font le choix de poursuivre leurs études à travers un cursus professionnalisant.

Cette réussite est souvent saluée. Ainsi, les écoles de production ont été lauréates du programme « La France s'engage » en 2016. Mieux, elles sont parvenues en 2016 à réunir autour d'elles des parlementaires de gauche comme de droite, dans un consensus alors encore rare, pour tenter d'obtenir un statut légal spécifique. Malheureusement, le contexte politique d'alors n'a pas permis d'aboutir.

### Surmonter les obstacles

Voilà les faits : pour agir vraiment contre le décrochage et pour l'insertion professionnelle des jeunes, une solution existe sous nos yeux. Son développement est à portée de main, c'est simplement une question de volonté. Les écoles de production ont plus que jamais besoin d'une reconnaissance officielle spécifique.

Ce statut permettrait de placer les élèves sous statut scolaire (avec accès aux bourses, aux aides aux transports scolaires et à la restauration), et ferait bénéficier les établissements de la prise en charge partielle des frais de fonctionnement et de la perception de la taxe d'apprentissage au même titre que les centres de formation d'apprentis (CFA) dont ils se rapprochent. Il permettrait aussi de surmonter les obstacles qui se dressent aujourd'hui lors de la création d'une nouvelle école, et d'écarter bon nombre de difficultés économiques et administratives quotidiennes qui jalonnent la gestion quotidienne de ces établissements.

Ce gouvernement sera, du moins nous l'espérons, celui qui aura l'audace de donner enfin aux écoles de production ce gage de pérennité dont elles ont tant besoin. Equipes pédagogiques, élèves et familles l'attendent avec impatience.

**Les signataires :** **Marie-Andrée Blanc**, présidente de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ; **Louis Gallois**, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) ; **François Gayet**, vice-président de l'association C'Possible et administrateur du Fonds Agir pour l'insertion dans l'industrie ; **Claire Hédon**, présidente d'ATD Quart Monde ; **Delphine Lалу**, présidente de la Section des activités économiques au Conseil économique, social et environnemental et secrétaire générale de la Fondation AG2R La Mondiale ; **Hugues Sibille**, président de la Fondation Crédit coopératif Labo ESS ; **François Soulage**, président du Collectif Alerte.

Lien :

[http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2017/06/26/pour-agir-contre-le-decrochage-des-jeunes-developpons-les-ecoles-de-production\\_5151089\\_3232.html?xtmc=ecoles\\_de\\_production&xtcr=1](http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2017/06/26/pour-agir-contre-le-decrochage-des-jeunes-developpons-les-ecoles-de-production_5151089_3232.html?xtmc=ecoles_de_production&xtcr=1)